

Alfred Lombard:
Constantin V, Empereur
des Romains.

740-775

La Bibliothèque
de la Faculté
des Lettres.
Paris 1902 n° 92-95

En 745, lorsqu'il s'empara (κατέλαβε ο Θεοφάνης) de Germanie et d'un certain nombre de villes de la Commagène et de la Syrie du Nord, il enleva les Arabes (sic) et les Syriens des villes - les compatriotes de son père, comme le fait observer Théophane et les transporta à Constantinople et surtout en Thrace. (Théoph. AM. 6237 p. 422.)

Nicéphore Brev. p. 62. Antirrh. III 508. Zonares: 1330. Cedrenos: 885)

De même lorsque en 751 il eut enlevé aux Arabes les grandes villes de Théodosiopolis (Erzurum) et de Mélitène (Malatia) il en asservit les habitants arméniens et syriens (Théoph. AM 6243, p. 427).

Nicéph. Brev. p. 65).

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ⁷⁵⁵, il établit de Thracie une colonie en exemple de fortifications et établit ces colonies dans les territoires ainsi protégés. (Théoph. AM. 6247, p. 429. Nicéph. Brev. p. 64.) ...

Nicéphore nous apprend que ces colonies furent dotées par l'empereur de tout ce qui leur était nécessaire, et qu'elles furent l'objet de ses largesses et de ses faveurs. (Brev. p. 66 τὰ δὲ σὺν τῷ Χριστῷ αὐτοῖς ἀνίσταται φιλίους συγνόμενους)

Il leur appliqua sans doute les dispositions de son code rural et leur confia la possession commune du sol.

Cette mesure était destinée évidemment à combler les vides faits dans la population de cette province par les Bulgares d'abord, par la peste ensuite.

Constantin voulait aussi garnir la frontière de défenseurs et combattre le développement dangereux et trop exclusif de l'élément slave par l'apport de populations venues de l'autre extrémité de l'empire....

Théophane (AM. 6237 p. 422. ADV. 6247 p. 429) et Nicéphore (Antirrh. III 508

(anecdote)

Morogovici

George Hart. p. 938. Cedrenus p. 889) témoignent que la secte monophysite et la
secte ³¹⁶ paulicienne avaient fait de grands progrès en Thrace, où l'on
entendait encore de leur temps chanter le Trissagion selon le rite
hérétique.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΩΝ

